

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 SEPTEMBRE 2016

Etaient présents : MM MAYOR G. DEBRAUWER A. AERBEYDT M. HALLUIN P. BERNARD LIEVEN MJ. MARCQ F. GALAND R. DELTOUR J.P. AMUSAN-ROYER J. RIGAUT B. FEVRIER V. TOMASELLA Ch. PLATEL L. POUILLE O. HAZELL N. VERSMESSEN P. BROUTIN F. MESTDAGH J. DAL MORO S. VANDAELE-MEQUIGNON C.

Procuration : MME HOCHART F. donne procuration à MR RIGAUT B.
MME DOURDENT L. donne procuration à MR MAYOR G.

Absente excusée : MME THOMAS Bérengère

Secrétaire de séance : Madame GALAND Rolande

ORDRE DU JOUR

1 – Affiliation volontaire au Centre de Gestion du Nord de la fonction publique territoriale du Syndicat Mixte du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Escaut

Suite à la sollicitation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (CDG59) en date du 5 juillet, le Conseil Municipal d'Allennes-les-Marais est amené à délibérer concernant l'affiliation au CDG59 du Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut.

Avis favorable à l'unanimité du Conseil Municipal.

2 – Délibération Modificative - Inventaire

Afin de corriger certaines discordances sur l'état de l'actif 2015 entre la commune et la trésorerie principale, il y a lieu de prévoir des crédits pour procéder à des opérations d'ordre.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide des modifications budgétaires suivantes :

INVESTISSEMENT

DEPENSES

COMPTE 21318 (Chapitre 041)	Autres bâtiments publics	+ 17 976.00 €
COMPTE 2313 (Chapitre 041)	Immobilisations corporelles en cours-Constructions	+ 1 680.00 €
COMPTE 2182 (Chapitre 041)	Matériel de transport	+ 575.40 €

RECETTES

COMPTE 2128 (Chapitre 041)	Autres agencements et aménagement de terrains	+ 17 976.00 €
COMPTE 2312 (Chapitre 041)	Immobilisations corporelles en cours – Terrains	+ 1 680.00 €
COMPTE 2188 (Chapitre 041)	Autres immobilisations corporelles	+ 575.40 €

3 – Décision Modificative (Mutations de Crédits)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune a dû faire face à des dépenses imprévues. De ce fait, il est proposé des mutations de crédits.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide des modifications budgétaires suivantes :

INVESTISSEMENT

-Concernant le bardage des chéneaux des salles associatives :

DEPENSES

COMPTE 020	Dépenses imprévues	-	13 000 €
Opération 40	Mairie		
COMPTE 21311	Bâtiments Publics	+	13 000 €

-Concernant le remplacement d'une auto-laveuse :

DEPENSES

COMPTE 020	Dépenses Imprévues	-	4 000 €
Opération 50	ECOLES + REST. SCOLAIRE. COUR. LOGT		
COMPTE 2188	Autres immobilisation corporelles	+	4 000 €

-Concernant les frais liés aux contrôles de la réfection des toitures des garages :

DEPENSES

COMPTE 020	Dépenses Imprévues	-	3 000 €
Opération 74	Travaux divers Bâtiments Communaux		
COMPTE 21318	Autres Bâtiments Publics	+	3 000 €

-Concernant l'acquisition d'un véhicule pour les services techniques :

DEPENSES

COMPTE 020	Dépenses Imprévues	-	10 000 €
Opération 93	Achat d'un véhicule		
COMPTE 21 82	Matériel de Transport	+	10 000 €

4 – Demande de subvention au titre de l'Aide Départementale Villages et Bourgs Programmation 2016

Monsieur le Maire expose que le projet de l'aménagement de la salle de sports Léo Lagrange 8 rue de Verdun à Allennes-les-Marais et dont le coût prévisionnel s'élève à 900 000 € HT, est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de l'aide départementale Villages et Bourgs Programmation 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour une demande de 270 000.00 €.

5 – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017

Monsieur le Maire expose que le projet de l'aménagement de la salle de sports Léo Lagrange 8 rue de Verdun à Allennes-les-Marais et dont le coût prévisionnel s'élève à 900 000 € HT, est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la DETR 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour une demande de 180 000.00 €.

6 – Demande de subvention auprès du Conseil Régional des Hauts de France Programmation 2017

Monsieur le Maire expose que le projet de l'aménagement de la salle de sports Léo Lagrange 8 rue de Verdun à Allennes-les-Marais et dont le coût prévisionnel s'élève à 900 000 € HT, est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Régional des Hauts de France.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour une demande de 135 000.00 €.

7 – Demande de subvention au titre de la Réserve Parlementaire

Monsieur le Maire expose que le projet de l'aménagement de la salle de sports Léo Lagrange 8 rue de Verdun à Allennes-les-Marais et dont le coût prévisionnel s'élève à 900 000 € HT, est susceptible de bénéficier d'une aide financière au titre de la réserve parlementaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour une demande de 12 200.00 €.

8 – Amortissement des frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il y a lieu d'amortir dans les dix ans les frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme. Les dépenses effectuées depuis le 30 avril 2010, s'élèvent à 3 796.87 € pour lesquelles il y a lieu de déterminer la durée d'amortissement et son montant annuel.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour une durée d'amortissement de 4 ans : 949.87 € (2016) puis 949.00 € (2017, 2018, 2019).

9 – Admission en non-valeur de titres de recettes des années 2015 et 2016 pour un montant de 23,41 €

Sur proposition de Madame le Trésorier, par courrier explicatif du 14 juin 2016, qui expose qu'il n'a pu recouvrer les titres pour motif qu'ils sont inférieurs au seuil de poursuite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables :

- n°T-1165, n° T-1169 d'un montant de 9,50 €, n°T-1179 d'un montant de 6,85 € pour l'exercice 2015,

- n°T-2 d'un montant 0,01 €, n°T-5 d'un montant 0,01 €, n°T-8 d'un montant de 0,01 €, n° T-24 d'un montant de 0,90 €, n° T-17 d'un montant de 0,01 €, n°T-18 d'un montant 0,01 €, n°T-20 d'un montant de 0,01€ pour l'exercice 2016 ,

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à **23,41 €** au total.

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

10 - Demande de validation des statuts de la Fédération d'électricité de l'arrondissement de Lille (FEAL)

La compétence autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE) jusqu'à aujourd'hui exercée par la CCHD, le sera directement auprès de la FEAL. En effet, la compétence maîtrise d'ouvrage, aujourd'hui exercée par la CCHD, devant être associée à celle de l'AODE, il était nécessaire de procéder à ce changement. A compter de 2017, chaque commune y aura son ou ses représentants. Il revient à la commune de valider ce changement statutaire et d'adhérer à la FEAL pour la compétence « Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les statuts de la FEAL.

11 – Désignation des représentants à la FEAL

Suite au changement statutaire ayant entraîné une modification des membres de la FEAL, il y a lieu de désigner les représentants des collectivités adhérentes. Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-Désigne comme représentant titulaire : **Alain DEBRAUWER**

-Désigne comme représentant suppléant : **Stéphane DAL MORO**

12 – Subvention au profit de l'Association Don du sang bénévole d'Annoeullin

Monsieur le Maire expose que l'Association Don du Sang bénévole d'Annoeullin a sollicité une subvention pour aider au financement de ses activités.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention d'un montant de **250.00 €**.

13 – Questions diverses

Rapport d'activités 2015

Syndicat Intercommunal pour la construction d'une gendarmerie : Présenté par Monsieur le Maire

SIRIOM : Présenté par Monsieur DEBRAUWER.



Le Maire,

G.MAYOR

